

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 juin 2021

Sur convocation de sa présidente, le conseil d'administration de la CCEAG s'est réuni le 03 juin 2021 à 09 heures 30, au « Golf le Tumulus » à LALOUBERE (HP).

Étaient présents : Virginie ALLEZARD, Jean BARICOS, Valérie BEDERE, Bernard BERNHARD, Michelle BONNET-MEUNIER, Gilles CONTESSI, Daniel DECOURBE, Florent DEVAUD, Philippe FAYE, Joseph FERLANDO, Didier JARROT, Alain JOUHANDEAUX, Hugues LAFFONT, Elisabeth SALON, Gérard VOISIN.

Absent excusé: Anne SAOUTER, Pierre BUIS.

L'ordre du jour était le suivant :

Présidence :

Actualisation des statuts de la CCEAG. Organisation des rencontres départementales. Retour sur les réflexions CNCE.

Formation:

Programme des formations 2021 et modalités.

Formations spécifiques, contenu des rapports, bureautique, Internet dans les départements. Retour sur la consultation de la CNCE au sujet des formations.

Finances:

Effectif des adhérents et quote-part CNCE. Décision/membres n'ayant pas renouvelé en 2021. Montant de la cotisation 2022. Signature responsable formation.

Questions diverses:

Mise en place d'une synthèse mensuelle des infos CNCE Réflexions proposées :

- 🖶 Sur les moyens permettant d'augmenter la visibilité et le pouvoir des CE.
- 4 Sur la mise à jour d'une liste de référents par type d'enquête.

Information sur le recrutement et/ou renouvellement des CE.

Impact de la COVID sur les EP.

Avenir des administrateurs volants.

Devenir des vidéos-réunions ou formations.



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

A l'ouverture du Conseil d'Administration la Présidente s'est exprimée sur la disparition de Jacques LISSALDE, la place qui a été la sienne tant au sein de la Compagnie que du Conseil d'administration.

A relaté sa rencontre avec la Présidente du Tribunal Administratif. Ce premier contact a été fructueux. Mme QUEMENER a promis sa présence lors d'une formation vraisemblablement en octobre 2021.

Un comité de lecture fera une proposition concernant les ajustements à envisager au niveau des statuts et du règlement intérieur afin de les proposer au prochain CA.

Sur les commissions de renouvellement, la Présidente du Tribunal Administratif a assuré que cela n'était pas à l'ordre du jour et que rien n'était décidé dans l'immédiat, avec une tenue peut-être à l'automne suivant l'évolution sanitaire. Chacune des quatre préfectures a pris des arrêtés de renouvellement parfois jusqu'en fin d'année 2021. L'évolution est à suivre au niveau des différentes préfectures.

Concernant les rencontres départementales, un tour de table a permis d'en faire le point et d'échanger avec les délégués sur leur vision des réunions potentielles à organiser en 2021 en y associant autant que possible les services de l'état sur leurs départements respectifs. Un sondage pourra être réalisé auprès des membres de la compagnie, par département, pour organiser ces rencontres au plus près des attentes.

Formation

Trois formations seront organisées d'ici la fin de l'année 2021 :

Les thèmes de ces trois formations porteront sur le l'autorisation environnementale (juin), l'urbanisme (septembre) et enfin le commissaire enquêteur et l'enquête publique (octobre). En formations décentralisées dans les départements, pourraient être conservés des thèmes tel que le contenu des rapports, la bureautique, l'utilisation d'Internet lors des commissions d'enquêtes, le registre électronique landais – ALPI-, les retours d'expériences, mais aussi des visites de sites, la rencontre des interlocuteurs locaux, (à organiser en 2022, après retour à la « normale »).

Le 23 juin 2021 à la CCI de Tarbes avec repas au « Golf du Tumulus » à LALOUBERE (H.P)

Le 08 septembre 2021 à AUCH (recherches de salles).

Soit sur la période du 14 au 22 Octobre 2021 à Pau (recherche d'une salle) avec, souhaités, la présence de la Présidente du Tribunal Administratif et de Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Une décision collégiale est prise de réaliser les formations de septembre et octobre 2021 uniquement en présentiel (sans visioconférence) pour favoriser les échanges.

Pour les formations spécifiques au sein des départements, il est acté de réaliser une enquête afin de collecter les thèmes à aborder en local.

La formation d'octobre 2021, durant laquelle la présidente du Tribunal Administratif pourrait intervenir, pourrait être organisée à l'hippodrome de Pau. Un coût exceptionnel de



location des lieux (supérieur aux moyennes de location de salle) est validé par la CA, compte tenu des faibles coûts engagés pour les formations depuis la crise du Covid 19.

<u>Trésorier</u>

Les comptes présentés pour l'année 2020 et le budget prévisionnel 2021 sont en équilibre et devraient le rester.

Un point a été soulevé, celui des dépenses engagées pour la formation, le paiement des différentes actions par le responsable formation (engagement de petites dépenses) : transfert de signature vers Virginie ALLEZARD. Cette question a fait l'objet du dernier conseil d'administration qui a validé les engagements de dépense par le responsable formations. Entente entre le Trésorier et le responsable formation pour formaliser cette opération.

La CNCE a augmenté sa cotisation de 10€. Pour l'année 2021, la cotisation CCEAG est restée inchangée à 80€. Se pose la question d'une augmentation ou non de la cotisation pour l'année 2022. Pour ce faire le tour de table des administrateurs présents n'a pas trouvé un consensus pour 2022.

Les différentes réponses des membres du CA :

- -Une augmentation progressive sur 3 ans,
- -Une répercussion directe de 10€,
- -Une augmentation de 5€ en 2022 et 5€ en 2023,
- -Une répercussion des 10€ avec un ouvrage offert (Guide CNCE « Avis et Conclusions »),
- -Pas d'augmentation en raison des réserves,
- -Les réserves doivent être affectées à une baisse de la cotisation ou bien à la réalisation d'un projet,
- -Dissocier 30€ CCEAG et X€ CNCE,
- -Bien présenter ce qu'apporte la CNCE à l'AG avant le vote de la cotisation.

Cette question devra être traitée au cours d'un prochain conseil d'administration afin de préparer une proposition à soumettre à l'AG.

Questions diverses:

L'utilisation de la visioconférence reste utile pour les réunions en petits groupes. Hugues Laffont propose d'engager une réflexion sur les usages possibles des outils à distance.

La Présidente a proposé de réunir l'ensemble des infos de la CNCE, d'en faire une synthèse pour diffusion une fois par mois aux membres de la CCEAG. Gilles CONTESSI se porte volontaire pour assurer cette synthèse.

Une liste de CE référents est disponible sur le site de la CCEAG. Cette liste sera mise à jour en privilégiant le type d'enquête.

L'impact du COVID a été très important sur le nombre d'enquêtes proposé depuis le mois d'octobre 2019. De plus, Madame GABASTOU a été longtemps indisponible. Les propositions d'enquête devraient reprendre principalement sur les thèmes de l'urbanisme.

Compagnie des Commissaires Enquêteurs Adour Gascogne



Concernant les administrateurs volants, cette question sera traitée lors des formations, invitant celles et ceux qui le souhaitent à nous faire bénéficier de leurs expériences et leur vécu très utiles lors des formations.

À 12 heures 30, l'ordre du jour étant épuisé et les participants n'ayant plus de questions, la présidente a levé la séance

Madame Valérie BEDERE Présidente

M. Joseph FERLANDO Secrétaire

